

Formation

Initiation de l'homéopathie en élevage

lundi 27 et mardi 28 janvier 2014

Intervention de Paul Polis, vétérinaire du GIE Zone Verte

Contenu de formation

Principe de base de l'homéopathie: approche globale de la santé.

Principes de base : globalité, similitude et dilutions dynamisations :

- la nature des remèdes
- les avantages et les limites de l'homéopathie
- présentation de remèdes d'usage courant

Application en élevage Ovins et Caprins. Contenu et pratique sur un troupeau témoin au traitement et à la prévention des mammites, ecthymas, CAEV, avortements, FCO, paratuberculose, etc ...

- Visite de ferme support.

Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA-FSE). Cette formation reçoit le soutien de l'Union Européenne.
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet.
- Lieu : Amirat, 151 chemin St Jean, chez Alain Barbagli et Indira Omerovic



Inscription



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance : ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

Initiation de l'homéopathie en élevage

- 1 journée : 100 € (80 € si adhérent Agribio 06)
- 2 journées : 200 € (160 € si adhérent Agribio 06)
- Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA et FSE)

Joindre une attestation de contributeur Vivea ou une attestation Vivéa de démarche d'installation pour les porteurs de projet

Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes- Cécile Roques
MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX 3
Tel : 04 89 05 75 47- 06 66 54 07 96

Mail : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature:

